









L'ADEME, le CEREMA, le CSTB et l'OID sont heureux de vous convier au webinaire :

« Chiffres clés des Contrats de Performance Energétique »

Le 9 novembre 2021 de 14h à 15h30

Le webinaire sera l'occasion de présenter les données liées aux CPE publics et privés au travers de quatre thématiques :

- Évolution du marché des projets publics
- Actions d'efficacité énergétique privilégiées
- Tendances observées sur le marché des CPE privés
- Impact de la crise sanitaire sur les CPE en cours

PROGRAMME

13h50	Accueil sur la plateforme TEAMS
14h00	Introduction Frédéric ROSENSTEIN, ADEME
14h05	Évolution du marché des CPE publics Amandine BIBET-CHEVALIER et Julie POUËSSEL, Département Bâtiments Durables, CEREMA Territoires et Ville, Pascal LEBRETON, Département Bâtiment Énergie Durable, CEREMA Hauts-de-France Questions/Réponses
14h30	Typologie et coût des actions d'efficacité énergétique Pierre BOISSON, Direction Énergie Environnement, CSTB Questions/Réponses
14h45	Les CPE du privé Sabine BRUNEL, Responsable programme "Bâtiment décarboné", OID Questions/Réponses
15h05	Les impacts de la crise sanitaire sur les CPE Frédéric BOUGRAIN, Direction de l'Analyse et des Etudes Economiques, CSTB Questions/Réponses
15h25	Perspectives/conclusion Pierre BOISSON, Direction Énergie Environnement, CSTB
15h30	Fin

Inscrivez-vous

En savoir plus sur l'ONCPE : www.observatoirecpe.fr











L'OBJECTIF DU WEBINAIRE

Le webinaire sera l'occasion de présenter les données liées aux CPE publics recensés par les équipes du CSTB et du CEREMA et aux CPE privés recensés par l'OID. Quatre objectifs sont poursuivis :

- Dresser la cartographie des projets publics à partir de plusieurs indicateurs: type de maître d'ouvrage, localisation des projets, caractéristiques et surfaces des bâtiments concernés, répartition sectorielle, taille et durée des projets, nature des marchés, type de procédures juridiques;
- Identifier les actions d'efficacité énergétique privilégiées (travaux sur le bâti, les systèmes, actions de sensibilisation) et croiser ces actions avec les familles de maîtres d'ouvrage et de bâtiments concernés, le coût des projets et les objectifs de performance énergétique des projets en cours ;
- Mettre en avant quelques tendances observées sur le marché des CPE privés: pour la première fois, un accent a été mis sur les pratiques du secteur privé (principalement des actifs de bureaux franciliens). Cette réflexion s'imposait à la suite de l'entrée en vigueur en octobre 2019 du décret tertiaire qui fixe des objectifs ambitieux de baisse des consommations d'énergie (-40% d'ici 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050) aux bâtiments tertiaires de plus de 1000 m²;
- Apprécier l'impact de la crise sanitaire sur les CPE en cours : pour examiner ce sujet, un questionnaire en ligne a été adressée à 118 maîtres d'ouvrage qui pilotent au moins un CPE L'objectif était de s'interroger sur la nature de l'impact, de regarder si la révision des contrats s'était imposée et de tirer des enseignements pour les futurs contrats.

Le webinaire sera enregistré et mis en ligne ultérieurement sur le site de l'ONCPE.



L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES CONTRATS DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

http://www.observatoirecpe.fr

L'Observatoire National des Contrats de Performance Énergétique (ONCPE) a été lancé par l'ADEME, le CEREMA et le CSTB en 2016. Il s'est fixé pour objectif de recenser l'ensemble de ces projets, de capitaliser et valoriser les enseignements et les différentes expériences. La finalité est de favoriser le développement d'une culture de la performance énergétique et de conduire progressivement à une systématisation de ce type d'approche afin de faire du CPE un outil à part entière de la Stratégie Nationale Bas Carbone qui cible une décarbonation complète d'ici 2050.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'Observatoire recueille, centralise et fiabilise des données relatives aux Contrats de Performance Énergétique sur la base des avis et des résultats de marché du Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP). Le traitement de ces données est rendu public pour faciliter le suivi et la compréhension de ces contrats.











Cette nouvelle édition des Chiffres Clés s'inscrit dans ce contexte et poursuit les travaux antérieurs qui avaient conduit à recenser 294 CPE attribués entre 2007 et 2018, à établir une cartographie des projets et à mener des analyses sectorielles (enseignement, résidentiel).



L'OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER DURABLE

https://o-immobilierdurable.fr

L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) publie tous les ans depuis sa création en 2012, un baromètre de la Performance Energétique et Environnementale des bâtiments sur la base des informations transmises par ses adhérents (essentiellement des grands propriétaires ou gestionnaires de parcs tertiaires privés). Les données réunies portent sur une centaine de champs d'informations liées à plus de 20 300 bâtiments couvrant environ 49,5 millions de mètres carrés en France.

Le baromètre propose des indicateurs énergétiques et environnementaux de référence, en fonction de différents critères identifiés comme ayant un impact sur la consommation énergétique des bâtiments (localisation, énergie utilisée pour le chauffage, certifications, période de construction, surface, etc.). C'est dans le cadre de ce recensement annuel effectué auprès de ses adhérents que l'OID contribue cette année à l'ONCPE. Des données sur les CPE privés ont été pour la première fois demandées aux adhérents lors de l'élaboration du baromètre 2021. Ces éléments collectés ont été complétés par des entretiens avec les contributeurs sur leur démarche liées à la mise en place de ces contrats.

Cette première année de collecte offre avant tout un instantané de la situation des CPE dans le secteur privé. L'objectif est de pouvoir déceler les éléments de convergence et de divergence avec le secteur public. Les dynamiques d'évolution pourront être observées dans un second temps.